



DATE DE PUBLICATION : 11 novembre 2024

Délégation de signature
donnée par la Directrice régionale des Pays de la Loire
à la Directrice départementale du Maine et Loire

Vu la délégation de signature donnée par Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau à Madame Simone KAMYCKI, Directrice Régionale des Pays de la Loire, le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Flavienne CHADELAUD, Directrice départementale du Maine et Loire et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Régis CREPELLE, adjoint à la Directrice départementale du Maine et Loire, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale d'Angers, de l'antenne de proximité de Cholet et du bureau d'accueil et d'information de Saumur. Mme Flavienne CHADELAUD, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale du Maine et Loire.

Mme Flavienne CHADELAUD peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants, placés sous leur autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Nantes, le 9 septembre 2024

Simone KAMYCKI